

Les brèves de GREG



Au cœur de Poulx n°7

La Baume, entre histoire et nature ...

Qui ne connaît pas ce magnifique lieu naturel dans la garrigue gardoise... Mais avant de pouvoir profiter de ce site remarquable de beauté, il faudra marcher un petit moment sur ce sentier sinueux...

Bien évidemment la Baume est réputé comme un lieu de baignade fort prisé en période estivale. Au fil du parcours, la vue sur les gorges du Gardon nous fera briller les yeux, et, dès notre arrivée en ce lieu de quiétude, son histoire s'ouvrira à nous...

Le mot Baume nous arrive de l'occitan provençal qui signifie grotte ou habitation. Le site fut occupé à l'époque paléolithique puis au néolithique. De l'autre côté de la rive se trouve la grotte de Saint Vérédème. D'origine grecque, cet évêque d'Avignon (660-722), en cherchant un ermitage, s'installa dans la grotte que se situe dans le secteur de la Baume et aurait réalisé plusieurs miracles. Avec l'aide de Saint Gilles, un autre ermite venu lui aussi de Grèce, il installa une chapelle dans la roche. Cette construction est toujours visible de nos jours.

Le long du Gardon, nous pouvons observer de nombreuses ruines. Il y a les restes de deux moulins, d'un barrage en pierre sur la rivière et de vestiges d'habitations. Ces restes nous rappellent une activité touristique et la présence d'une colonie de vacances au début du XXe siècle.

La Baume fut aussi le lieu de tournage d'une partie du film Le salaire de la peur sorti en 1953. En effet la scène où le camion d'Yves Montand tombe dans le ravin a été tournée sur la route de la Baume. Les débris du camion restèrent de longues années visibles jusqu'à ce que de nombreux nettoyages permirent de retirer ces fragments.



Grégory VIGUÉ



Toujours à votre écoute !

POULXOISES, POULXOIS,

2020, puis 2021, ont bouleversé nos vies et nos habitudes. La covid nous a éloignés, séparés.

Le rôle d'une municipalité en ces circonstances est d'aider, d'accompagner, d'aller au-devant de ses administrés.

L'inertie des élus de l'équipe municipale et à leur tête le Maire Mr Quittard est édifiante.

Mis à part des panneaux lumineux qui nous informent en permanence sur la stérilisation des chats poulxois, et sur le recensement des jeunes de 16 ans, c'est le calme plat en cette période trouble.

Poulx est un village qui dort d'un sommeil de plomb, sans aucune initiative de la municipalité.

Les deux projets en cours que sont la restructuration de la départementale à l'entrée de Poulx coté route d'Uzès, et la salle polyvalente font l'objet d'un manque de concertation évident.

Le Maire avait décidé de créer deux commissions de travail, c'est chose faite. **Mais** ces commissions se bornent à rendre compte des choix déjà entérinés en petit comité par Mr le Maire et ses adjoints.

Non Mr le Maire, la concertation ce n'est pas cela !!!

Une commission n'est pas une chambre d'enregistrement !

Vous ne bâtirez rien de bon sans écouter tous les Poulxois et surtout les riverains des projets concernés.

Notre vision d'élus J'aime Poulx, est tout autre :

dialogue, débats, action.

Voilà le secret d'une bonne gestion comprise par tous !

Hélas, sur la première année de leur mandat, nos édiles en sont bien loin.



Il s'appelait Francis, il était notre ami, notre ch'ti.
La covid nous l'a pris, on le pleure aujourd'hui !
Son sourire, ses remarques, ses conseils toujours judicieux nous manquent.
Repose en paix Francis !
Nos pensées accompagnent ton épouse Marité ; nous présentons à toute ta famille enfants et petits-enfants nos plus sincères condoléances.

Tous les adhérents « j'aime Poulx »

Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Email :

Fait à Poulx, le : Bon pour souscription : Oui - Non

Adhésion : **20€**

Bulletin à découper et à retourner au siège de l'association

Retrouvez ce bulletin dématérialisé et interactif sur notre site internet à compléter et à retourner par Email

Siège social de l'association : 316 rue des chênes - 30320 POULX

06 03 83 55 16 - 06 09 30 93 95



J'aime Poulx



accueil@jaimepoulx.org



jaimepoulx.org



Ne pas jeter sur la voie publique



Jean Antoine BUNOZ
Conseiller Municipal



Le mot des élus

Suite à la démission de Madame Béatrice Comte, c'est avec honneur et fierté que j'ai intégré le conseil municipal dans le groupe J'aime Poulx avec la volonté d'être utile.

Madame Comte siégeait au sein du comité communal d'action sociale (CCAS). Du fait de mon expérience de plus de 33 ans comme soignant c'est un domaine qui m'intéresse vivement.

Lors d'une rencontre très courtoise en mairie entre le premier magistrat de la commune, Madame la première adjointe et trois élus de notre groupe, Madame Compeyron avait indiqué qu'en raison de la pandémie il n'y aurait pas de repas des aînés mais un colis leur serait distribué à la place. Le CCAS avait pour mission de choisir le type de colis ainsi que l'âge auquel les gens pourraient être éligibles, or nous n'avons pas été consultés.

Lors du dernier conseil municipal de 2020, ne voyant aucune convocation au CCAS arriver pour le travail sur ces colis, j'ai demandé où en était la réflexion sur ce sujet, il m'a alors été répondu que les colis avaient été distribués et que je ne faisais pas partie du comité.

En conclusion, aucun élu de l'opposition n'a été invité à siéger au cours de l'année 2020 au sein de cette commission et n'a représenté le nombre d'électeur non négligeable qui nous ont fait confiance lors des dernières élections.

Après de nombreuses tergiversations, de part et d'autre, un nouveau vote des membres du CCAS a été effectué lors du conseil municipal du 18 mars 2021.

Dès lors, je suis l'élu pour représenter le groupe J'aime Poulx au CCAS.

Merci Monsieur le Maire !!!



Éric LEFORT
Conseiller Municipal

La concertation selon St Patrice et ses apôtres

Dans son éditorial du « mag » numéro 12 de décembre 2020, monsieur le Maire confirmait ses engagements de campagne en annonçant la mise en place de sa démocratie participative, de groupes publics de travail et de solidarité pour assurer une légitimité à ses deux projets phares.

Et pourtant :

- le 2 juillet 2020, nous recevions avec plaisir son invitation à participer aux deux comités techniques.
- le mardi 10 novembre 2020, première réunion sur la salle socio-culturelle et médiathèque.
- le jeudi 11 février 2021 première réunion pour l'aménagement de l'entrée de Poulx route d'Uzès.

Hélas, nous ne parlons pas le même langage. Ces deux réunions étaient de simples réunions d'information ! Aucun maître d'œuvre, bureau d'étude, ou riverain présent !

La concertation ? La Majorité municipale ne connaît pas ce mot !
La démocratie participative ? C'est un concept politique qu'ils bafouent, mais c'est bien de l'évoquer.

Vous nous direz : « ce ne sont que les premières réunions, attendez les suivantes pour voir ! »
Que nenni, les marchés de travaux à prix global et forfaitaire sont lancés et donc ficelés. Toute nouvelle réunion ne changera rien !

Monsieur le Maire, le respect se mérite non pas par des annonces démagogiques mais par une concrétisation réelle de vos écrits. Nous n'avons, pas plus que vous la science infuse, nous pouvons toutefois avoir, sans prétention, une perception différente qui soit un plus pour vos projets et pour les Poulxois.



Gilbert VIVIET
Conseiller Municipal

STOP à l'acharnement thérapeutique !!!



Accrochages à répétition au niveau des barrières de sécurité lors du dernier week-end de février : ces événements à répétition nous confortent sur la dangerosité de ces barrières, dont le positionnement réduit considérablement la largeur de la route.

Quel en est le coût pour le contribuable poulxois ?

La fréquence de ces accidents devrait alerter l'équipe municipale et l'inciter à mener une analyse des risques qui pourrait les conduire à proposer des aménagements plus sécurisés pour les usagers de la route et de la piste cyclable.

Malheureusement, cette situation ne semble pas interpeller la mairie, puisqu'elle va de nouveau intégrer ce type d'équipement dans le projet d'aménagement de la route de Nîmes en sortie de Poulx en direction d'Uzès !

Réponse de l'adjoint en charge du dossier : « C'est réglementaire ! »

Malgré plusieurs injonctions de notre part vous persistez à ne pas en tenir compte, alors qu'il existe d'autres solutions moins dangereuses et plus économiques !
(Inspirez-vous des communes qui nous entourent) «Nîmes, etc.»



Alain LARCILLY